

1144 15th Street, bureau 2900 Denver (Colorado), 80202

Tél.: 303.298.0600 NIF: 43-1806449

Numéro DUNS: 01-946-6684

Paiement électronique

Paiement par virement

Bénéficiaire : Op iv Canada Federal Inc. Banque: JPMorgan Chase Bank, N.A., Succursale de Toronto Toronto (Ontario) Canada SWIFT: CHASCATTCTS

Numéro de compte (\$ CA): 4011739127 Numéro de compte (\$ US): 4011739126

Numéro transitaire : 00012 Établissement: 0270

Paiement par chèque

Paiement par chèque : Optiv Canada Federal Inc. 6715 Millcreek Drive Bureau 5 Mississauga (Ontario) L5N 5V2

TVH: 87419 7155 RT0001 TVQ: 1021494417 TQ0001 C.-B.: PST10474625

Facture

Date Numéro Modalités **Date limite**

Bon de commande Représentant commercial

Devise Numéro de commande 29 octobre 2020 OAINV-93106

Paiement net dans 30 jours

28 novembre 2020

At Risk

Dollar canadien SO-1330511-1

Facturé à :	Envoyé à :		
GC Strategies Inc.	Kristian Firth		
151, RUE BANK	GC Strategies Inc.		
OTTAWA (ONTARIO) K1P 5N7	355, CHEMIN NORTH RIVER, PLACE VANIER, TOUR B		
Canada	Agence des services frontaliers du Canada		
	VANIER (Ontario) K1L 8C1		
Bon de commande : At Risk	Canada		
	Projet : 1594664 OP-1330511 évaluations des applications Web et mobile, programme d'évaluation de la maturité de l'application Chef et responsable de projet d'Optiv :		

***** VEUILLEZ ENVOYER LES INFORMATIONS DE PAIEMENT À AR@OPTIV.COM *****

Description	Date de facturation	Prix calculé	
Évaluations de sécurité des applications mobile et Web	29 octobre 2020	80 219 \$	

- Merci de faire affaire avec nous. Si vous avez des questions sur la facture, veuillez communiquer avec le service des comptes débiteurs d'Optiv (ar@optiv.com ou 303-298-0600).

Optiv facture les produits vendus à la réception d'un bon de commande approuvé ou d'une entente signée. Toutes les factures doivent être payées au plus tard à la date limite indiquée. Si une facture n'est pas payée à la date limite, des frais de retard de 1,5 % par mois s'appliquent.

- Toutes les ventes sont définitives. Le produit est garanti par le fabricant. Optiv n'assume aucune

responsabilité en cas de perte ou de dommage lié à la vente ou à l'utilisation du produit.

- Les parties intègrent, s'il y a lieu, les exigences des titres 41 C.F.R. § 60-1.4(a) et 29 C.F.R. § 471, de l'annexe A à la sous-partie A. L'entrepreneur et le sous-traitant se conforment, s'il y a lieu, aux exigences des titres 41 C.F.R. 60-300.5(a) et 41 C.F.R. 60-741.5(a). Ces règlements interdisent la discrimination contre les anciens combattants protégés admissibles et les personnes handicapées admissibles et exigent que les maîtres d'œuvre et sous-traitants visés prennent des mesures constructives pour employer des anciens combattants protégés admissibles et des personnes handicapées admissibles et favoriser leur avancement.

Sous-total: 80 219 \$

Taxes: 10 428,46 \$

Total: 90 647,46 \$

Total à payer : 90 647.46 \$